

# - Conditions Générales de vente -

## 1 - RESERVATION

Un acompte vous sera demandé 130€. Il devra être réglé lors de votre réservation. Vous serez considéré inscrit lors de la réception de l'acompte accompagné du **formulaire d'inscription**. Un délai de 5 jours de pré-enregistrement s'écoule après votre confirmation téléphonique ou par mail et la place redevient disponible ensuite pour un autre stagiaire (si le chèque n'est pas arrivé). Les acomptes par chèque peuvent ne pas être encaissés avant le premier jour de stage en cas de demande express. Dans tous les cas, la totalité du montant des cours est due le premier jour de stage.

## 2 - DEROULEMENT HORAIRE ET ORGANISATION

- Les stages sont articulés sous forme de séances comportant un nombre d'heures qui variera en fonction des conditions météorologiques et des objectifs pédagogiques.
- Le moniteur est libre du choix des horaires, de l'organisation des séances, ainsi que des moyens matériels à mettre en place.
- Les séances pourront être effectuées entre 8 h et 20 h en fonction des saisons et des conditions météo.
- L'emploi du temps ainsi que les objectifs pédagogiques sont modifiables à tout moment en fonction de l'évolution des conditions météorologiques, de vos objectifs personnels ou dus à d'autres paramètres (casse matériel, etc.).
- Le stagiaire doit être prêt et disponible à ces changements d'horaire sans quoi son absence ne pourra pas donner lieu à un report ou remboursement quelconque.

## 3 - GARANTIE DE VENT ET REMBOURSEMENT

- Dans le cas où les conditions météo ne permettent pas la pratique, seules les heures effectuées seront comptées.
- Dans la mesure du possible une date de report vous sera proposée.
- Dans le cas où le report n'est pas possible, nous vous remboursons en chèque.
- Une séance est considérée comme validée à partir de 2 heures de pratique effective (temps de pratique réel hors préparation et cours théorique).

## 4 - REPORT ET ANNULATION

- Report :

Les reports de date de stage sont possibles avec accord préalable des parties et dans la limite des disponibilités du planning. Ces reports peuvent étre sujets à des frais en fonction de votre anticipation.

Dans la mesure du possible nous essayerons de reporter les heures non effectuées dans les 8 jours. Nous avons prévu des créneaux horaires dédiés aux reports dans notre planning. Jusqu'à 7 jours avant le début de votre stage, vous pouvez nous contacter pour le reporter sans aucun frais. Moins de 7 jours avant le stage, nous sommes dans l'obligation de conserver votre acompte et d'annuler votre stage. Dans tous les cas un report de date ne pourra pas se reproduire 2 fois pour la même réservation et ne pourra pas ensuite être annulé sans entraîner la perte de toutes les sommes versées.

- **Session** : Vous avez la possibilité de céder votre contrat d'inscription à tout autre personne correspondant aux mêmes critères, à condition d'en avoir informé au préalable l'école au moins 2 jours avant le début du stage.

- **Annulation** : **Tout stage commencé est dû dans la totalité.**

- Annulation + de 30 jours avant le stage : 30 Euros de frais de dossiers seront retenus et le reste de votre acompte sera restitué.

- Annulation entre 16 et 30 jours avant le stage : 50 % du montant de l'acompte vous est restitué.

• Annulation -15 jours avant le stage : La totalité de l'acompte est perdu.

• Si vous devez changer la date du stage pour des raisons professionnelles imprévisibles, contactez-nous le plus rapidement possible, nous tâcherons de vous décaler dans la mesure du possible.

- Une annulation même partielle en dehors des délais indiqués ne pourra donner lieu à aucune réduction, avoir ou remboursement de quelque nature.
- Excepté les conditions générales qui constituent un contrat d'engagement réciproque des deux parties, le reste de notre documentation n'est pas contractuelle et est susceptible de modifications au cours de l'année, plus spécifiquement sur le calendrier et le contenu des stages. Toutes modifications concernant l'inscription de part et d'autre intervenant après la réservation doit être fait par lettre recommandée avec A.R. (sauf avis contraire de l'école).

## 5 - LA CASSE DU MATERIEL

- Tant que le stagiaire n'a pas acquis le niveau d'autonomie minimum (du niveau 1 au niveau 2 du kite'pass), la casse matériel sera prise à notre charge, sauf non-respect des consignes données.

• A partir du niveau 3 du kite'pass vous êtes autonome et responsable sur le plan matériel. Vous choisirez vous-mêmes avec nos conseils vos ailes et flotteurs, dans un parc matériel récent et en parfait état. En conséquence, la détérioration ou la perte est entièrement à vos dépens et vous sera facturée intégralement. Une caution de 800 € vous sera demandée le 1er jour du stage.

## 6 - FEDERATION FRANCAISE DE VOL LIBRE ET ASSURANCES

Notre école a choisi de licencier systématiquement tous ses stagiaires auprès de la Fédération Française de Vol Libre (FFVL) gestionnaire de l'activité kitesurf.

- Cette fédération s'efforce de développer, de structurer et de pérenniser un cadre de pratique avec des critères de qualité, de sécurité, des moyens permettant l'ouverture et la sauvegarde de nos sites de pratique.

Chaque pratiquant profite de ces avantages, il est donc normal qu'un retour se fasse. Se retour se fait part l'intermédiaire du paiement de la part fédérale de la licence qui permet de financer toutes ces actions.

**De part la nature de notre sport chaque pratiquant doit être assuré en Responsabilité Civile (pour tous les dommages causés à autrui).**

- La licence élève kite (environs 30€ l'an), vous couvre durant l'année civile en cours. **Afin d'être couvert pendant votre stage, vous devez obligatoirement souscrire une licence.** Attention, pour pouvoir souscrire une licence, il vous faut obligatoirement un **certificat médical de non contre indication à la pratique du kite daté de moins de 3 mois ou une attestation de responsabilité civil couvrant la pratique du kite.**

Nous vous conseillons également de prendre une assurance individuelle accident vous couvrant personnellement. Vous aurez plus de renseignements à ce sujet au premier jour de votre stage.